

À LA DÉCOUVERTE DES MARAIS DE LA VALLÉE DU BRANLIN

LA PRAIRIE MARÉCAGEUSE

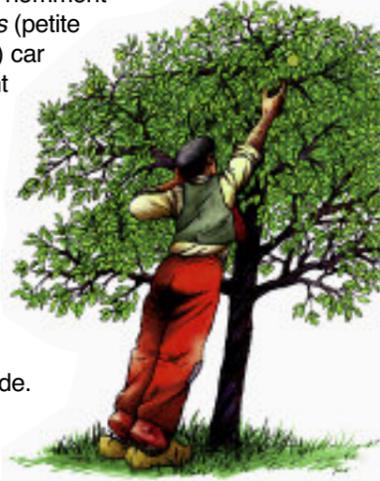
Les parcelles de marais exploitées étaient très petites. On les nommait "licotes" ou "lopins". Une "longrée" ou un "longuériot" était une parcelle en long quelque soit sa taille. Ces prairies étaient fauchées en juin / juillet à la faux jusqu'au début du siècle, puis par une faucheuse attelée par des chevaux qui s'embourbaient souvent. Le pacage par les vaches était systématique après la fauche pour le regain. Il évitait la repousse de la végétation : "on faisait manger les marais". Il n'y avait pas de mouton dans les marais, car ils auraient attrapé la douve et le piétin. Les "canettes" (les phragmites) étaient utilisées soit pour la "litière" (la litière) du bétail dans les étables et les écuries, soit pour la consommation des vaches et des chevaux.

Vous découvrirez, au fil des saisons et tout au long du sentier, de nombreuses plantes et arbres présents dans les marais.



LES "CROSIERS"

Les sauvageons sont les fruitiers sauvages qui servent de porte-greffe. Certains sauvageons de pommiers se nomment aussi crosiers (petite pomme âpre) car ils repoussent à partir de ses fruits, les "cros", disséminés par les oiseaux et dont la germination est favorisée par le milieu riche et humide.



LA MARE COLONISEE

Cette mare, colonisée par les roseaux et les "Tête de femmes", pourrait être un ancien "éjoué". Il s'agissait d'un vaste trou creusé dans les prés ou les bois pour faire macérer le chanvre. Ce chantier était dirigé par le "tailleur" qui préparait le chanvre et le faisait rouir, c'est-à-dire l'immergeait dans l'eau pour isoler les fibres textiles. Ensuite, il passait les fibres au peigne. Ces fibres étaient achetées par les usines de Toucy qui fabriquaient des toiles (fibres de chanvre uniquement) et des poulanges (laine + fibres de chanvre). Ces toiles permettaient de confectionner soi-même le linge de maison : draps, torchons, mouchoirs... Avec les poulanges, on fabriquait les manteaux, les vêtements, les rideaux...



L'ALLÉE DE FRÊNES

Cette allée est une ancienne pépinière de frênes qui a été abandonnée. Son propriétaire voulait valoriser économiquement son terrain et avait planté au bord de sa parcelle et près du Branlin de jeunes plants afin de produire des grands arbres destinés à la vente. Mais ce propriétaire

a abandonné en cours de route ce projet laissant ainsi cette pépinière de frênes se développer spontanément pour donner aujourd'hui cette allée de frênes.



LA PRAIRIE DE "RAUCHES"

En face de vous, vous pouvez observer une prairie de "rauches" (carex). Celles-ci, imputrescibles, étaient coupées dans les marais avant la moisson et servaient à faire des "iens" (les liens) pour lier, avant l'apparition de la faucheuse-lieuse, les gerbes et les bottes. L'utilisation de la "rauche" est réapparue pendant la dernière guerre lorsqu'il y eut pénurie de ficelle. La "rauche" servait également de couverture imperméable, de chaume aux meules de gerbes, aux tas de bois et même aux bâtiments. Elle était préférée à la paille de blé car elle ne pourrit pas.

Les "rauches", qui poussent dans les zones humides difficiles d'accès avec les chevaux, étaient coupées à la main.



LES ANIMAUX DES MARAIS

Tout au long du sentier, vous pourrez trouver des indices de présence animale, des traces laissées dans les différents milieux : empreintes de sangliers et de chevreuils..., des nids d'oiseaux, des plumes, des trous de pics dans les arbres morts.

Si vous prêtez l'oreille, vous entendrez les chants d'oiseaux et vous pourrez essayer de les observer...



DU MARAIS À LA FORÊT

Les marais évoluent en fonction d'une dynamique naturelle et des interventions de l'homme. Ils peuvent être assainis par des fossés et évoluent alors en prés. Non fauchés ou non pâturés, ils peuvent se boiser, ou, trop piétinés par le bétail, ils évoluent en marécages... Jusqu'au milieu du XX^e siècle, la vallée du Branlin était exploitée en prés inondables : "C'était entretenu". Avec l'arrivée de la mécanisation, les marais ont été délaissés et peu à peu colonisés pour évoluer vers le stade de la forêt humide (aulnes - frênes). Le boisement des marais de Vanneau, notamment le long de ce sentier, ne serait âgé que de 30 à 50 ans. Aujourd'hui, si nous laissons faire la nature, les marais vont être colonisés et évoluer vers le stade de la forêt humide (aulnes, frênes).

Pour freiner cette évolution, il fallait et il faut encore aujourd'hui mettre en place des interventions humaines (fauche, débroussaillage...) ou animales (pâturage par des bovins...).

La pêche à l'écrevisse se pratiquait avec la "pêchette", une balance à écrevisses en forme de panier plat. Cette pratique est aujourd'hui interdite. La raréfaction des écrevisses a entraîné la protection de ces espèces et de leur habitat.



Traces de sanglier et de chevreuil à l'échelle 1/3



Sanglier



Chevreuil

LES "TÊTES DE FEMMES"

Certaines laïches (carex) poussent en touffes appelées touradons. Ces massifs résultent de la surélévation progressive des carex sur leurs parties basales mortes (accumulation des anciennes souches).

Les "têtes de femmes" (touradons) qui se trouvent devant vos yeux ont plusieurs dizaines d'années.



LE MARAIS BOCAGER

Vous vous trouvez dans une parcelle qui, il y a plus de trente ans, était une prairie fauchée et entretenue chaque année. Les alignements d'arbres autour de ces parcelles donnent à ce milieu naturel un aspect bocager. Les haies sont appelées en Puisaye les "bouchues". Elles servent à boucher et clore les parcelles.

Ce bois de chauffe n'est pas de très bonne qualité mais il pousse bien sur le sol humide et limite les effets des crues.



LA PUISAYE

Si c'était un arbre,
ce serait un pommier, ou un saule...
Si c'était un animal,
ce serait un renard ou un hibou...
Si c'était un paysage,
ce serait de l'eau, des forêts ou des bocages...
Si c'était un poète,
ce serait Colette.

"Le parfum des bois de mon pays égale la fraise
et la rose ! Tu jurerais, quand les taillis de ronces
y sont en fleur, qu'un fruit mûrit on ne sait où,
là-bas, ici, tout près, un fruit insaisissable qu'on
aspire en ouvrant les narines. Tu jurerais, quand
l'automne pénètre et meurtrit les feuillages
tombés, qu'une pomme trop
mûre vient de choir, et tu la
cherches et tu la flaires, ici,
là-bas, tout près..."
(Colette)



VISITES

Deux sentiers de découverte balisés et ouverts toute l'année.

Durée : environ 20 mn pour le petit sentier (350m) et 1h pour le grand sentier (1km).

Équipement : le petit sentier est adapté à un public familial et ne nécessite aucun équipement particulier. Le grand sentier, ou *sentier naturaliste*, nécessite de bonnes chaussures ou des bottes en cas de pluie.

Des **visites guidées** peuvent être organisées, se renseigner au Moulin.

RENSEIGNEMENTS

Association « Le bout du monde »

Le Moulin de Vanneau

89520 SAINTS-EN-PUISAYE

Tél / Fax : 03 86 45 59 80

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Chemin du Moulin des Étangs - 21600 Fenay

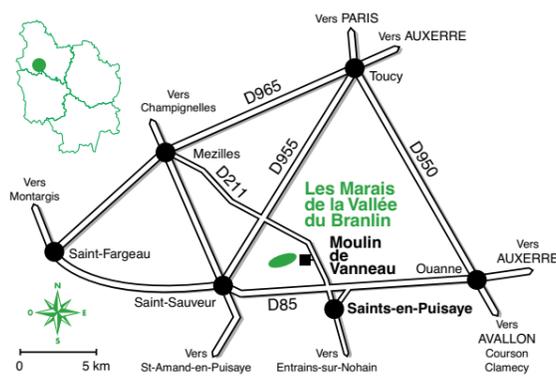
Tél. : 03 80 79 25 99 - Fax : 03 80 79 25 95

Mail: espacesnaturelsbourgogne@wanadoo.fr

www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr



ACCÈS



Charte graphique : Olivier Cartallier - Conception et mise en page : Bernard Hyvernât et François Cordier - Photo de Couverture : Alain Chiffaut - Dessin : Jean-Pierre Gaüzere
Sentiers et dépliant réalisés par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et financés par :



Imp. SEMCO - DIJON - 03 80 71 29 32

LES MARAIS DE LA VALLÉE DU BRANLIN

LA BOURGOGNE NATURE

"LE PÉE SANS SOUCI"

Bonjour et bienvenue en Puisaye !

Je suis le "Pée sans souci", j'habitais le village de Saints-en-Puisaye et je vais vous faire découvrir les marais de la vallée du Branlin où j'ai passé la plupart de mes journées...

Tout le long des sentiers de découverte, vous rencontrerez des balises illustrées qui renvoient à mes commentaires donnés dans ce dépliant guide.

Le sentier est équipé de pupitres permettant l'observation des plantes des marais. La présentation des plantes évoluant avec les saisons, n'hésitez pas à revenir !

Ne sortez pas des sentiers afin de ne pas détériorer et perturber la vie animale et végétale.

Dans les textes, j'utilise des mots ou des expressions signalés en italique, qui correspondent à une expression locale.



LA VALLÉE DU BRANLIN

Le nom de la rivière Branlin aurait pour origine : *bran = bois, lan = ruisseau ou lin = étang*. C'est la rivière des marais et des bois.

Le Branlin prend sa source à une altitude de 285 mètres dans un hameau qui porte le même nom et qui se trouve au sud de la commune de Saints. La rivière parcourt la Puisaye du sud vers le nord et s'en va rejoindre l'Ouanne, le Loing, la Seine jusqu'au Havre, après avoir traversé les communes de Mézilles et de Tannerre-en-Puisaye...

Le Branlin s'écoule sur un sol argileux avec une légère pente et un faible débit, avec parfois de forts caprices, ce qui n'a pas gêné l'installation de nombreux biefs sur son trajet pour alimenter les moulins. La haute vallée du Branlin reste une des rares vallées humides encore intactes du département de l'Yonne. Les abords du cours d'eau sont humides et régulièrement inondés par les eaux à chaque crue. L'accès devenait alors difficile puisque "c'était mou". C'est encore le cas aujourd'hui.



Savez-vous quelles sont les origines du nom de notre petite région naturelle qui s'appelle la Puisaye ? Le nom Puisaye viendrait de "Poiser", mot du parler poyaudin et qui signifie, "avoir les pieds dans la boue", "remplir ses sabots en marchant dans les flaques"...

LES MARAIS DU BRANLIN

Le Branlin est à l'origine des différentes formes de marais présents le long de son cours :

- Le marécage : impénétrable, voire dangereux, aussi appelé "le marais sans fond",
- Le marais : terrain humide bordant le ru (petit ruisseau),
- Le pré : prairie inondable dans un marais, mais pas forcément marécageuse,
- Le marais boisé : forêt humide souvent constituée de saules appelés "gevrines" et d'aulnes appelés "Varnes".

D'une façon générale, les poyaudins considéraient les marais comme des milieux "maléfiques, dangereux, qui ne rapportaient rien et qui étaient délaissés..." Ils pouvaient être utilisés, "comme lieu de pâturage et de fauche bien que le marais fournisse du mauvais foin". Les marais étaient de petites parcelles et tout le monde allait, fauchait et entretenait, mais on ne pouvait rien en tirer. Dans les années 50, ils ont été abandonnés.

Les marais étaient utiles pour les petites fermes, ils permettaient d'apporter un complément de foin pour le bétail. La litière était aussi bien venue car la paille manquait en raison des faibles productions céréalières avant la mécanisation agricole. Avant la dernière guerre, la plupart des agriculteurs de Puisaye possédait une parcelle de marais pour aller "couper les liens".

Les autres allaient dans les parcelles des voisins, après arrangement, ce qui permettait de "nettoyer" les marais.

